Implantation des zones 30

Voies en zone 30 Km/h

Voies principales à 50 Km/h

Voies à 70 Km/h

Voies à 90 Km/h

Voies à 20 Km/h (zones de rencontre)

Axe bus et voies piétonnes

WWW.CADMIUM.FR

Partageons la rue !

La ville s'aménage et se transforme en permanence. Nous devons repenser notre manière d'y vivre et de nous déplacer. Pour une meilleure qualité de vie, une redéfinition des priorités s'impose. ***Les Zones 30*** *généralisées dans les quartiers et* ***les Zones de rencontre,*** *qui font progressivement leur apparition, y contribuent. Ces nouveaux aménagements impliquent de nouveaux usages dans le respect* ***d'un code de bonne conduite.***

Pour toute question :

N° Vert 0 8000 56100

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

» **www.lorient.fr**

LORIENT AN ORIANT



Quartiers 30 km/h, quartiers tranquilles !

Mon quartier je m'y sens bien,

avec ses enfants qui rentrent de l'école, ses voisins qui discutent sur le pas de la porte, ses rues tranquilles… à 30 Km/h il fait bon vivre !

L'ensemble des quartiers résidentiels de Lorient est en zone 30. Avec quelques exceptions à 20 km/h *(les "zones de rencontres")*.

Les grands axes de circulation entre quartiers, et celles menant au centre-ville, restent à 50 km/h.

La Z30ne







Dans notre quartier, nous avons redécouvert la courtoisie au volant et même les relations entre voisins se sont améliorées.





Concernant mon quartier, je le trouve plus calme et moins dangereux depuis que nous sommes passés à cette vitesse.



Je suis bien moins inquiète quand mon fils se rend chez son copain, à deux rues d'ici.



On se sent plus en sécurité, surtout, étant âgés, quand nous traversons la rue.





…plus de sécurité

Réduire la vitesse est un facteur déterminant. La probabilité de décès d'un piéton heurté par un véhicule roulant à 30 km/h est de 10 % … et de 80% lors d'un choc à 50 km/h.



A **50** km/h ⇄ **28** mètres
A **30** km/h ⇄ **13** mètres

15 mètres de gagnés, c'est moins de danger pour les piétons et les cyclistes

…plus de fluidité

A 30 km/h, c'est plus facile de s'engager dans les petits ronds-points, de respecter les priorités à droite, de faire attention aux autres…

→ ***moins de ralentissements,***
→ ***moins d'attente,***
→ ***moins de stress…***

Sans à-coups, la circulation est plus fluide et apaisée, tout le monde y gagne.

…moins de bruit

Réduire la vitesse diminue le bruit et améliore le confort des riverains. ***Une réduction de la vitesse de 25%, c'est 3 décibels de moins pour nos tympans !*** 3 décibels c'est comme si l'on divisait par deux le nombre de véhicules sur une route…



Pour mieux vivre en ville, réduire le nombre d'accidents et favoriser les déplacements à pied ou en vélo, tout en maîtrisant mieux la circulation automobile, la solution "zone 30" est la plus efficace.

Centre d'études sur les réseaux, les transports et l'urbanisme.



Dans chaque quartier, des aménagements adaptés, élaborés en concertation avec les habitants : petits ronds-points, réorganisation du stationnement, rétrécissement de chaussée…

Attention école ! Afin de préserver la sécurité des enfants, tous les abords des écoles sont en "zone 30".

Les voies principales de liaisons inter-quartiers et d'accès au centre-ville restent à 50 km/h *(Voir plan)*.

Double sens cyclable
Afin de faciliter les déplacements des cyclistes, les rues à sens unique pour les voitures peuvent être empruntées dans les deux sens par les vélos *(sauf indication contraire)*.



En début et fin de "zone 30", des panneaux sont installés pour attirer l'attention du conducteur et l'inciter à ralentir. Des marquages au sol sont ajoutés dans les quartiers.

» Du côté du Code

Le terme "zone 30" désigne "une section ou un ensemble de sections de route constituant dans une commune une zone de circulation homogène, où la vitesse est limitée à 30 km/h, et dont les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et font l'objet d'aménagements spécifiques."

Art. R110-2 du Code de la route